

---

**PROVINCE DE QUÉBEC**41<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>RE</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 8 DÉCEMBRE 2017

---

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 8 décembre 2017*

Aujourd'hui, à treize heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n<sup>o</sup> 143 Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.